

## Se souvenir 13



Hanno NEIDHARDT



### Les Pieds noirs à la mer

La situation n'était pas brillante mais le refus de nous intégrer me paraissait impossible ce n'était donc pas dans une aventure étrangère mais en France même qu'il fallait nous réimplanter. Tout le reste n'était qu'intimidation ; le médecin qui m'avait reçu au conseil de l'ordre finit par comprendre mes arguments et me dit « on va faire quelque chose pour vous, dans l'immédiat je ne vois qu'un remplacement de médecin ».

En fait les accords d'Évian étaient très complexes ceux qu'on appelle « les pieds noirs » devenaient automatiquement algériens après 10 ans de séjour continu quant aux métropolitains comme moi-même ce délai était porté à 20 ans or j'avais 21 ans de séjour en Algérie on m'expliqua que c'était un énorme avantage puisque j'entrais directement dans la nouvelle législation. Mes interlocuteurs furent très étonnés que je ne les remercie chaleureusement.



J'étais donc fixé : ça ne serait pas drôle ; je téléphonai immédiatement à mes proches de venir en métropole avant qu'une sorte de rideau de fer ne s'abaisse. En réalité mes craintes étaient peut-être exagérées parce que le FLN ne voulait pas d'Européens en Algérie et cette partie du traité d'Évian ne fut jamais appliquée. Sur le moment c'était difficile à avaler, ma femme et mon fils purent nous rejoindre rapidement par avion, ma femme étant encore sous statut militaire. Mes parents quittèrent leur appartement où ils avaient vécu 21 ans avec un char à bancs tiré par un cheval étique ils purent ainsi sauver quelques objets personnels. La famille se retrouve donc dans la maison que nous avons conservée en Alsace. Alors a commencé la quête d'une nouvelle situation. .

La situation était d'autant plus urgente que notre traitement avait été suspendu. En effet notre statut était paraît-il indéfinissable, l'argent existait bien mais il était versé à la caisse de la faculté nouvellement algérienne et le ministère nous recommandait d'aller le chercher nous-mêmes ; évidemment au risque de se trouver prisonnier chez les barbaresques ! Je me décidai donc à survivre par des remplacements que l'ordre des médecins voulut bien m'accorder. Je commençai ma carrière métropolitaine comme remplaçant d'un médecin de médecine générale dans la banlieue sud de Paris (Ris-Orangis). Le confrère que je remplaçais était lui-même un échappé d'Europe centrale qui voulait revoir le pays de son enfance la Roumanie. Nous avons échangé quelques propos sur la fragilité des situations dans ce monde ; j'appris ainsi à connaître la clientèle métropolitaine mais je ne pratiquais évidemment pas la chirurgie. Il y avait d'ailleurs un confrère sur place qui ignorant que j'étais moi-même chirurgien, me donnait des explications élémentaires au cours des opérations sur les malades que je lui adressais. Il est toujours bon de

répéter des choses utiles. Lors de ce remplacement je reçus le même jour deux lettres : l'une venait du ministère de l'Algérie, l'autre de l'éducation nationale. Le fonctionnaire du ministère de l'Algérie était l'un de ceux qui m'avait reçu dans le cadre de ma quête, favorisée par les attaches maçonniques de mon grand-père il me faisait donc part de son regret de ne pas pouvoir continuer « la belle carrière que vous aviez choisie ».



La deuxième lettre annonçait mon affectation comme chef de travaux d'anatomie au laboratoire du professeur Latarjet à Lyon. Ainsi la main gauche ignorait ce que faisait la main droite et là se terminèrent les aventures liées à l'urologue que je prétendais devenir et qui a fait toute sa carrière en urgence chirurgicale. Tous les problèmes n'étaient pas résolus par cette mesure purement universitaire : Je n'avais aucune affectation hospitalière d'autre part pendant longtemps mon traitement continuait à être versé à la faculté d'Alger.

C'est la veille de Noël, cadeau merveilleux qui aurait pu être apporté par un ange, que mon traitement me fut enfin remis le 24 décembre, un miracle.

D'autre part le problème hospitalier qui semblait très compliqué fut résolu simplement par l'intégration hospitalo-universitaire (loi Debré) c'est ainsi que la carrière d'urologue auquel je me destinais fut abandonnée au profit de la chirurgie d'urgence que voulait développer le directeur général des HCL. « C'est à prendre ou à laisser vous avez fait la guerre vous avez de l'expérience et je vous place dans le service d'un patron d'Alger le professeur Liaras. »

Monsieur Liaras était lui-même chirurgien thoracique il avait accepté ce retour un peu paradoxal à la chirurgie générale. Je répondis au directeur : « Monsieur le directeur général, à cheval donné on ne regarde pas les dents et j'accepte donc votre proposition ».



Pr. Henri LIARAS (Ch. Gén. Thor.)

Je me suis consacré à l'urgence. Je ne l'ai jamais regretté.

